Le tri des déchets : mode d'emploi



J'adopte le réflexe du tri et du recyclage

LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

ENCOMBRANTS ET DÉCHETS SPÉCIAUX

DÉCHETS VERTS *Si vous n'avez pas encore de composteur*

Résidus de tontes, feuillages, branchages, plantes...



DÉCHETS ÉLECTRIQUES

Appareils électroménagers, image, son, informatique, téléphonie...



DÉCHETS DANGEREUX

Produits chimiques, huiles de vidange, piles et batteries, cartouches d'encre...



AUTRES DÉCHETS

Meubles, gravats, déblais, pneumatiques, bois, métal, cartons, huiles de friture...



Déchèteries
Accessibles gratuitement aux habitants du territoire

Déchets'tri mobile
Récupère vos petits encombrants et déchets spéciaux

Sur rendez-vous
Un service gratuit d'enlèvement pour les meubles et gros électroménagers

POUR RETROUVER LES HORAIRES, LES COORDONNÉES ET LA LISTE DES DÉCHETS ACCEPTÉS, RENDEZ-VOUS SUR DECHETS.AMPMETROPOLE.FR

EMBALLAGES ET PAPIERS



NE PAS IMBRIQUER LES EMBALLAGES

**À DÉPOSER EN VRAC, PAS EN SAC,
BIEN VIDÉS, PLIÉS, SANS PRÉLAVAGE**

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles, flacons, bidons, pots, barquettes, films, sacs, sachets, tubes...



TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

Conserves, canettes, barquettes, tubes, bouteilles de sirop, aérosols, couvercles, papier aluminium...

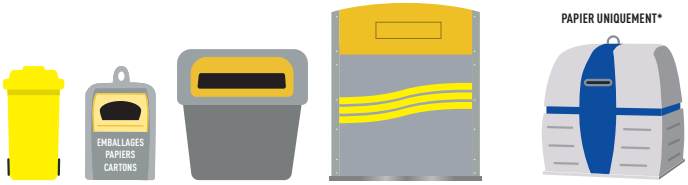


TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON + TOUS LES PAPIERS

Boites en carton, briques lait/jus, boites à pizza, papiers, revues, journaux, courriers...

PLIER LES CARTONS





* Colonne papier pour les communes suivantes : Alleins, Aurons, Berre-l'Étang, Charleval, Eyguières, La Barben, La Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Martigues, Pélissanne, Port-de-Bouc, Rognac, Saint-Chamas, Saint-Mitre-les-Remparts, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues

VERRE

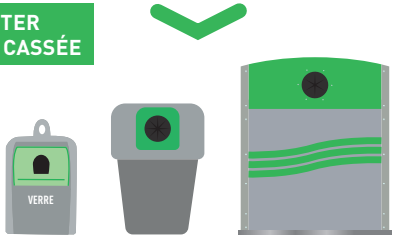
À DÉPOSER BIEN VIDÉS, SANS COUVERCLE, SANS PRÉLAVAGE



Bouteilles en verre

Pots, bocaux et flacons en verre

NE PAS JETER DE VAISSELLE CASSÉE

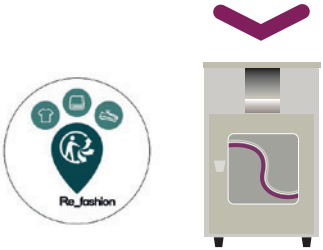


TEXTILES

À DÉPOSER BIEN SECS ET PROPRES, MÊME ABÎMÉS, DANS DES SACS FERMÉS DE 30 LITRES MAXIMUM



Vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison



À retrouver
sur l'application
Adoptez le Reflexe

RESTES ALIMENTAIRES ET PETITS DÉCHETS VERTS

À DÉPOSER DANS UN COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR OU DANS UNE BORNE DÉCHETS ALIMENTAIRES SELON MON TYPE D'HABITAT







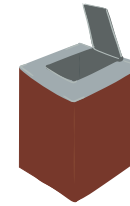
Restes de repas, marc de café, coquilles et boite d'œufs, épluchures, fleurs coupées, tontes sèches de gazon, filtres à café, sachets de thé, peaux d'agrumes...



lombricomposteur



composteur individuel



borne déchets alimentaires

ORDURES MÉNAGÈRES

À DÉPOSER DANS DES SACS FERMÉS DE 30 LITRES MAXIMUM



Masques, gants, mouchoirs, lingettes, serviettes hygiéniques, couches, brosses à dents, jouets et objets cassés, vaisselle et verres à boire, litière minérale...

BAC À SORTIR APRÈS 19H



ADOPTEZ LE R3FLEXE

RÉDUIRE - RÉUTILISER - RECYCLER

Je télécharge l'appli

ADOPTEZ LE R3FLEXE

dechets.ampmetropole.fr

0800 94 94 08 Service & appel gratuits

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

CITEO

Métropole Aix-Marseille-Provence — Direction Communication — 10/2024 — Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement - Ne pas jeter sur la voie publique